



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Nov 2009
N° 65

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Ah, le développement économique !

C'est grâce à « La Voix du Nord », que nous vous informons cette semaine des principales évolutions enregistrées ces derniers mois dans les structures liées au développement économique sur le territoire du Calaisis.

Nous apprenons, à l'occasion du reportage sur la dernière assemblée générale de Calais Développement (association réunissant la communauté d'agglomération du Calaisis, toutes les communes de l'arrondissement de Calais, la chambre de commerce et d'industrie de Calais, des entreprises adhérentes...) que l'association est liquidée, parce que madame Bouchart l'a voulu.

Probablement pour faire mieux et plus large, tant elle n'a cessé de répéter que tout ce qui se faisait antérieurement était mauvais. On s'étonnera dès lors (en fonction de l'ambition annoncée) que la nouvelle association Calais Promotion ne parvienne pas à rassembler l'ensemble des collectivités publiques qui participaient antérieurement ! Certaines étant allées jusqu'à estimer être méprisées (note de la VDN).

Comme commencement on fait mieux, car ne pas être capable de mettre autour d'une même table ceux qu'un communiste avait réussi à y mettre, c'est peu flatteur.

Avant que d'aborder en quelques mots (bien sen-

tis) la nouvelle association, qu'il nous soit permis de revenir sur la clôture de Calais Développement. Un salarié licencié économique (les autres étant repris), un départ négocié pour l'ancien directeur selon la méthode CRUFC : avec l'argent des autres (des contribuables) on paye et tu te barres !

Un départ à 202 000 euros !!!

Que les choses soient claires, notre propos n'est aucunement de reprocher à un salarié dont l'employeur ne veut plus, un départ conforme à ce que la loi lui permettrait d'obtenir. Notre propos c'est de reprocher aux décideurs de faire supporter aux citoyens leurs décisions stupides !

La nouvelle association Calais Promotion, démarrera avec un budget de presque 1 300 000 € en provenance : de la CAC pour 500 000 €, de la ville de Calais pour 500 000 €, de la chambre de commerce pour 233 000 €...

Les principales actions annoncées sont les actions de promotion (321 000 €), de prospection (287 000 €), de communication (216 000 €), sans oublier évidemment les charges de fonctionnement.

Souhaitons pour tous que cette nouvelle association dont la présidente est Natacha Bouchart, qui fonctionnera sans directeur (et pour cause : on le vire !), fera beaucoup mieux que Natacha Bouchart, maire, qui a promis des milliers d'emplois qu'on attend toujours, et qui se contente de dire qu'elle croit en l'avenir quand le taux de chômage ne fait que progresser pour atteindre aujourd'hui 16,2 % !

Est-ce bien légal ?

Ainsi donc, voici venue Calais Promotion, nouvelle association chargée de travailler dans le secteur économique. Promotion, prospection, communication, a franchement parlé rien de bien exceptionnel ?! Pour quand même 1 millions d'euros !

Rien sur la stratégie, sur les possibilités de coopération internes et externes, rien sur la nécessaire implication des collectivités comme la Région et encore plus l'Etat .

Par contre, sans être des spécialistes du droit administratif, nous nous interrogeons quand même sur le fait que la présidente soit le maire de Calais dont la structure abonde le budget pour une part non négligeable, que l'un des vice-présidents soit le président de la CAC, par ailleurs adjoint au maire de la ville de Calais, dont la structure abonde également le budget pour

une part équivalente à celle de Calais, tout ceci pour promouvoir des événements, des manifestations que leurs collectivités organisent ou subventionnent !

Nous pensions sérieusement qu'il était interdit par la loi, de subventionner des associations pour que celles-ci, se substituent aux collectivités dans les missions qui sont les leurs.

Il serait bon que la tutelle (sous-préfet), récemment récompensé pour 30 ans de bons et loyaux services (nos félicitations) nous rassure sur cette réalité.

Par ailleurs, croire qu'une entreprise devant assumer un budget de 1 300 000 € pourra fonctionner sans dirigeant, est une pure vision de l'esprit.

A suivre

En bref... En bref... En bref... En Bref... En bref..

Infidèle

Dernièrement Natacha Bouchart a été vue faisant des infidélités à la cantine de M. Pierre dans une brasserie calaisienne. Aurait-elle décidé de diversifier ses repas ? En fait il semblerait que le gastro soit réservé à ses tête-à-tête avec Mumu ou Claudius Demassius. Le jour de la brasserie, elle était en compagnie de plusieurs personnes dont un de ses adjoints. Il faut croire que tout le monde n'est pas logé à la même... cantine. Favoritisme ?

Fâché avec l'environnement

Natacha Bouchart a fait de la protection de l'environnement l'un des ses chevaux de bataille. Juste après l'emploi bien sûr, désigné priorité des priorités. Seulement voilà, on se

demande si elle a prévenu son équipe. Pourquoi cette question ? Tout simplement parce qu'Emmanuel Aguys a été vu cette semaine se débarrassant du mouchoir qui venait de lui servir à nettoyer ses lorgnons en... le jetant par terre. Un témoin de la scène n'a pas manqué de lui faire gentiment remarquer que, tout de même, pour un élu qui est notamment adjoint à l'environnement, ça ne le fait pas... La seule réaction de l'élu concerné a été de hausser les épaules et de continuer son chemin. Classe ! L'environnement, ils en parlent assez comme ça, ils ne vont pas agir en plus ! S'ils traitent l'emploi de la même façon, les Calaisiens sans emploi ont de (très) gros soucis à se faire...



Le saviez-vous ?

Le blog du Rusé s'est refait une beauté : n'hésitez pas à aller faire un petit tour à l'adresse suivante :

www.leruse.fr

Vous pourrez y télécharger le Rusé de la semaine (télécharger le Rusé) mais aussi les anciens numéros (rubrique « télécharger les anciens numé-

On y pense



Un colloque historique universitaire ouvert au public est organisé le week-end prochain par les Amis du Vieux Calais (notamment)... Thème : « La Traversée France-Angleterre du Moyen-Âge à nos jours ».

Pour assister aux conférences, rendez-vous le samedi 28 novembre à Oye-Plage (9h, salle St Médard), à Saint-Folquin (14h, salle des Fêtes), à Calais (20h, Cité de la Dentelle) et le dimanche 29 à Sangatte (9h, salle des fêtes de Sangatte).

Même ça...

En ce dimanche matin venteux, se déroule en l'hôtel de ville de Calais la réception de remises des médailles du travail. A notre arrivée, nous constatons que, contrairement à l'habitude, le Maire et les adjoints ne font pas l'accueil des récipiendaires et que Madame le maire n'est pas encore arrivée (ceci expliquant peut-être cela).

Dans quelques minutes à peine la manifestation va débuter et il serait temps de se rendre dans le grand salon. Ça tombe bien Madame le maire vient de faire son apparition.

Dans les escaliers, un vrai bouillon ! Certains, sans doute habitués à la conduite parisienne, constatant que la circulation est plus fluide sur la bande de gauche (ça doit les faire rager...) s'y engagent résolument. Nous les suivons. Mais pourquoi donc la file de droite n'avance-t-elle pas ?

Renseignements pris, on filtre. On essaye de savoir qui sera présent et par déduction qui se-

ra absent. Le seul problème c'est qu'à la vitesse où ils vont pour filtrer, la cérémonie ne démarrera pas dans les temps et que l'escalier se remplit vite, très vite.

Enfin une initiative : la grande Mumu n'écouterait que son courage fait avancer le point de contrôle de... quelques mètres. Ceux qui attendent depuis un moment avancent... de quelques mètres permettant à d'autres de prendre leur place dans les escaliers, mais rien n'est réglé ! On explique à Madame le maire la situation, compliqué tout ça, vous comprenez on souhaite savoir qui sera et qui ne sera pas là... Une décision est prise : terminé le contrôle ! Eh oui fiu t'a attendu pour rien, mais bon, c'est dimanche et dans une heure, une heure quinze tu seras libéré, alors...

Chacun s'installe, la Marseillaise et le discours de madame le maire. Bla bla bla et Bla bla bla... « Vous êtes particulièrement nombreux en cette soirée (ola

qu'est-ce qu'elle nous fait ?), en cette après-midi... » (murmures dans la salle...) et bla bla... Y a pas à dire c'est pas la grande forme !

Enfin, la cérémonie. ON remet des médailles, pas un applaudissement, avant on saluait tous les médaillés par des applaudissements, c'était sympa... Là c'est triste. Heureusement certaines entreprises, sont en nombre et quelques familles participent. Mais c'est triste et sa dure, ça dure... 11h15 ! C'est sûr, les médaillés vont partir, c'est trop long, leurs familles vont suivre. 11h25 un par un ça s'éclipse... Midi il reste à peine un quart des participants mais ça se termine. Enfin !

En sortant nous rencontrons l'un des médaillés qui dit simplement : « Franchement c'est le bouquet, même pas capable d'organiser une simple réception » et là, nous assez « fayots » en cœur : « oh faut pas être si dur », même qu'on a bien rit !

Petite leçon de gestion

L'édito de Philippe Blet dans le « Calais Mag » de novembre valait vraiment le coup d'œil. Le président de la CAC s'en prend en effet aux « anciens » élus coupables à ces yeux de se payer « le culot de crier haro sur l'augmentation » des impôts que l'équipe Bouchart dont il fait partie impose aux Calaisiens. Et il interroge : « Quel service supprimeriez-vous pour alléger la charge que vous avez laissée ? Fermer le stade de l'Épopée et ses 300 000 € annuels ? (...) Fermer la Cité internationale de la Dentelle et de la Mode et ses 800 000 € annuels de fonctionnement, hors masse salariale ? » Sous-entendu, l'augmentation des impôts a été nécessaire pour faire face à des dépenses héritées de l'ancienne municipalité. Alors comme Philippe Blet, Natacha Bouchart et tous leurs petits copains ont l'air d'être fâchés avec la gestion d'un budget (et a fortiori d'une vil-

le...), nous on leur a trouvé des sous : expo YAB + communication qui va avec : 397 000 €, animations de Noël : 480 000 € (du jamais vu !), fin du stationnement payant : perte de 500 000 € de recettes. Soit un total de 1 377 000 €.

Non seulement les 1 120 000 € de dépenses de fonctionnement évoqués par Philippe Blet sont largement couverts, mais en plus il reste 257 000 € pour les animations de Noël (déjà très supérieur aux années précédentes). Sans compter, et c'est peut-être le plus important, qu'il n'y a pour ce faire aucunement besoin de taxer les Calaisiens. Suffisait de nous demander... A défaut d'être accepté dans la grande famille du PRG, Philippe Blet devait essayer d'intégrer celle du cirque. Allez savoir, peut-être que chez Gruss ou Zavatta ils cherchent un clown, et là il a toutes ses chances...



« Pour un retour au stationnement payant ! »

On a faillit s'étouffer en buvant notre café tout en lisant la presse du jour cette semaine. Dans « La Voix du Nord » du 17 novembre on pouvait lire en titre : « Pour un retour au stationnement payant ! ». Franchement, je dois vous le dire, ça m'a fait bien rire. Après avoir entendu de toutes parts que Jacky Hénin avait perdu les élections entre autres à cause du stationnement payant, et que la promesse électorale de Natacha Bouchart de revenir à l'ancien périmètre avait été un élé-

ment important de sa victoire à elle, voilà que finalement les riverains se disent que c'était mieux avant : « Avec l'ancienne municipalité on était parvenus à un bon compromis grâce aux cartes de stationnement pour les riverains, là ce n'est plus possible ! » Parfois, dans la vie, on a de petites satisfactions bien agréables. Et dire qu'on en connaît qui on voté Bouchart pour « le changement ». Quelle ironie !

Ça m'gratte

Noël rime avec bleu ciel

On connaît l'aversion de Natacha Bouchart pour le rouge, désormais couleur non gratta au sein de la mairie comme... dans les parterres de fleurs. Eh bien Noël non plus n'échappera pas à son caprice. La preuve ? Il suffit de jeter un œil à la plaque annonçant les festivités de fin d'année pour s'en convaincre. Noël rime avec bleu ciel. Très festif le bleu ciel ! Il paraît d'ailleurs, enfin c'est ce qui se murmure, que le graphiste nouvellement embauché a eu pour consigne de proscrire le rouge et... le orange trop connoté MO-DEM. On le plaint sincèrement : travailler dans ces conditions, franchement... Enfin on espère quand même qu'elle n'est pas allée jusqu'à obliger le père Noël à aller se rhabiller. Manquerait plus que ça... Jusqu'ou va la (sa) bêtise tout de même !

Promotion

Comme quoi la rumeur dont nous vous avons fait part était bel et bien fondée. L'ex responsable de la patinoire d'ICEO, par ailleurs cousin et protégé de Philippe Blet (voir Rusé n°63), a intégré les services centraux de la CAC depuis le lundi 16 novembre. Il est arrivé « en renfort du service communication » (sic !) comme responsable du protocole (re sic) de l'ag-glo. Une création sur mesure. Ceux qui croyaient à ses beaux discours ont, peut-être, enfin compris son manège. Rappelons que cet homme-là fait également partie de l'équipe dirigeante du syndicat CFDT. C'est sûr qu'avec lui les salariés (ne) vont (pas) être défendus (du tout) !! C'est qui qui était accusé de copinage déjà ? Ah oui, Jacky Hénin. Trop drôle !

La phrase

« Je lui ai dit merci et puis je lui ai demandé pourquoi ? », de Natacha Bouchart à Jacques Vernier, maire de Douai, lorsqu'il lui appris qu'elle était nommée Chevalier de l'Ordre du Mérite. Comment vous dire, on n'aurait pas dit mieux. Effectivement la question est légitime : quel mérite peut-on lui attribuer ? Celui d'avoir eu la « bonne » idée de supprimer un stationnement payant dont les riverains réclament aujourd'hui le retour, celui d'avoir fait subir aux Calaisiens une augmentation historique des impôts ou celui d'enchaîner les inaugurations d'équipements construits par d'autres ? Non, tout bien réfléchi, ça ne peut être que « pour le boulot d'avant qu'elle avait » : « directrice du personnel, du service achats et des travaux » à Saint-Pierre (dirigé alors par son grand ami Claudius Demassius rappelons-le...). Parce que à part ça, on a beau chercher, on ne voit pas. Et on n'est pas les seuls... Manifestement elle non plus...